

Zeitschrift:	Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber:	Service archéologique cantonal
Band:	- (1986)
Artikel:	Fouilles archéologiques de bâtiments médiévaux à Fribourg : Rue du Pont-Suspendu 74-75 et Grand-Rue 55
Autor:	Bujard, Jacques / Broillet, Emmanuel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-388965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES DE BATIMENTS MEDIEVAUX A FRIBOURG

Rue du Pont-Suspendu 74–75 et Grand-Rue 55

Jacques Bujard / Emmanuel Broillet

L'urbanisme zaehringien de Fribourg

L'historien Pierre de Zurich a reconstitué l'urbanisme médiéval du quartier du Bourg à partir des documents d'archives¹. Parmi ceux-ci, la Handfeste de 1249² présente quelques dispositions relatives à la construction des habitations: chaque chesal devait mesurer 100 pieds (29,20 mètres³) de long sur 60 (17,50 mètres) de large (art. 9), des caves pouvaient être creusées moyennant quelques précautions (art. 30) et tout bourgeois avait le droit d'établir devant sa maison des arcs de pierre et de bâtir dessus (art. 127).

Les vastes dimensions des chesaux – que l'on appelle «aires» dans les autres fondations zaehringiennes – ont amené Pierre de Zurich à penser que la ville était primitivement divisée en une cinquantaine de parcelles sur lesquelles devaient se trouver non seulement l'habitation du possesseur, mais aussi des étables ou écuries et un jardin.⁴ Une telle utilisation de l'espace limitant fortement le nombre d'habitants du Bourg, ces chesaux auraient été progressivement subdivisés jusqu'à l'obtention du parcellaire très étroit de la fin du Moyen Age. Cette interprétation des documents a été corrigée par Marcel Strub⁵; comme dans d'autres villes, les chesaux de soixante par cent pieds étaient des divisions fiscales regroupant dès l'origine plusieurs parcelles. Fribourg a donc toujours présenté l'aspect d'une cité fortifiée à l'intérieur de laquelle des rues plus ou moins larges délimitaient des îlots d'immeubles étroits (fig. 1, 2). Sur le pourtour de la ville, les parcelles joignaient la fortification qui devait être constituée en grande partie par les façades arrières des immeubles.⁶ Au centre du Bourg, une rue-égout large d'environ 1,50 m, la rue des latrines ou Eegraben⁷, séparait les habitations donnant sur la Grand-Rue de celles bordant la rue du Pont-Suspendu. Un autre îlot se trouvait à l'emplacement actuel du choeur de la cathédrale et de la poste; une partie de ses substructions a été mise au jour en 1980.⁸ La première église Saint-Nicolas, plus petite, n'occupait, semble-t-il, que la partie occidentale de la cathédrale d'aujourd'hui.⁹

Comme dans la plupart des villes zaehringiennes, les rues longitudinales étaient plus larges que les transversales¹⁰; ces rues longitudinales étaient au

nombre de trois: la Grand-Rue – la plus large – la rue du Pont-Suspendu et la rue des Chanoines. Les deux rues transversales les plus importantes se trouvaient aux extrémités de la ville, la rue des Epouses et la rue de Zaehringen. Deux ruelles étroites, la rue de Saint-Nicolas et la rue Mohr, reliaient la Grand-Rue à la rue du Pont-Suspendu. La rue de la Poste, quant à elle, n'a été percée que vers 1790 à l'emplacement des anciennes boucheries, mais celles-ci formaient déjà un passage flanqué des étals de bouchers.¹¹ Le château des Zaehringen était implanté dans le prolongement occidental de la ville qui était accessible par une porte à chaque extrémité de la Grand-Rue, tandis qu'une troisième entrée s'ouvrait à la rue de Saint-Nicolas.

Fouilles à la rue du Pont-Suspendu 74–75

Si ces dispositions urbanistiques transparaissent aujourd'hui encore clairement, il n'en va pas de même de l'aspect architectural des premières habitations; aussi est-ce avec reconnaissance que le Service archéologique cantonal a accepté la proposition de M. Edouard Wassmer d'effectuer des fouilles dans ses anciens établissements situés rue du Pont-Suspendu 74–75, en face du portail sud de Saint-Nicolas. Cette fouille s'est déroulée du 21 janvier au 30 avril 1985.¹² Les entrepôts, construits au XIX^e siècle, recouvrent l'emplacement de quatre immeubles médiévaux (fig. 3, 4), les n° 232–235 de la numérotation de Pierre de Zurich¹³ (fig. 5) qui a reconstitué la liste de leurs propriétaires du XIV^e au début du XVI^e siècle.¹⁴

L'immeuble n° 232 est longé à l'est par le passage de Saint-Nicolas. Cette maison, après avoir appartenu à Yordan de Marsens, devint propriété de son gendre Nicolas Adorna. Celui-ci acquit, après le 15 mars 1362, la maison n° 233 qui abritait un four de boulanger déjà cité en 1354. En février 1378, il fit un arrangement avec la ville en vue de la reconstruction de ces deux maisons.¹⁵ Nicolas Adorna s'engagea à supprimer les arcs des deux parties orientales des bâtiments et à ne jamais les rétablir. Il devait par contre édifier des piliers avec des bancs (étalages) devant les maisons et construire un mur de trois pieds au-dessus du toit du côté de la ruelle.



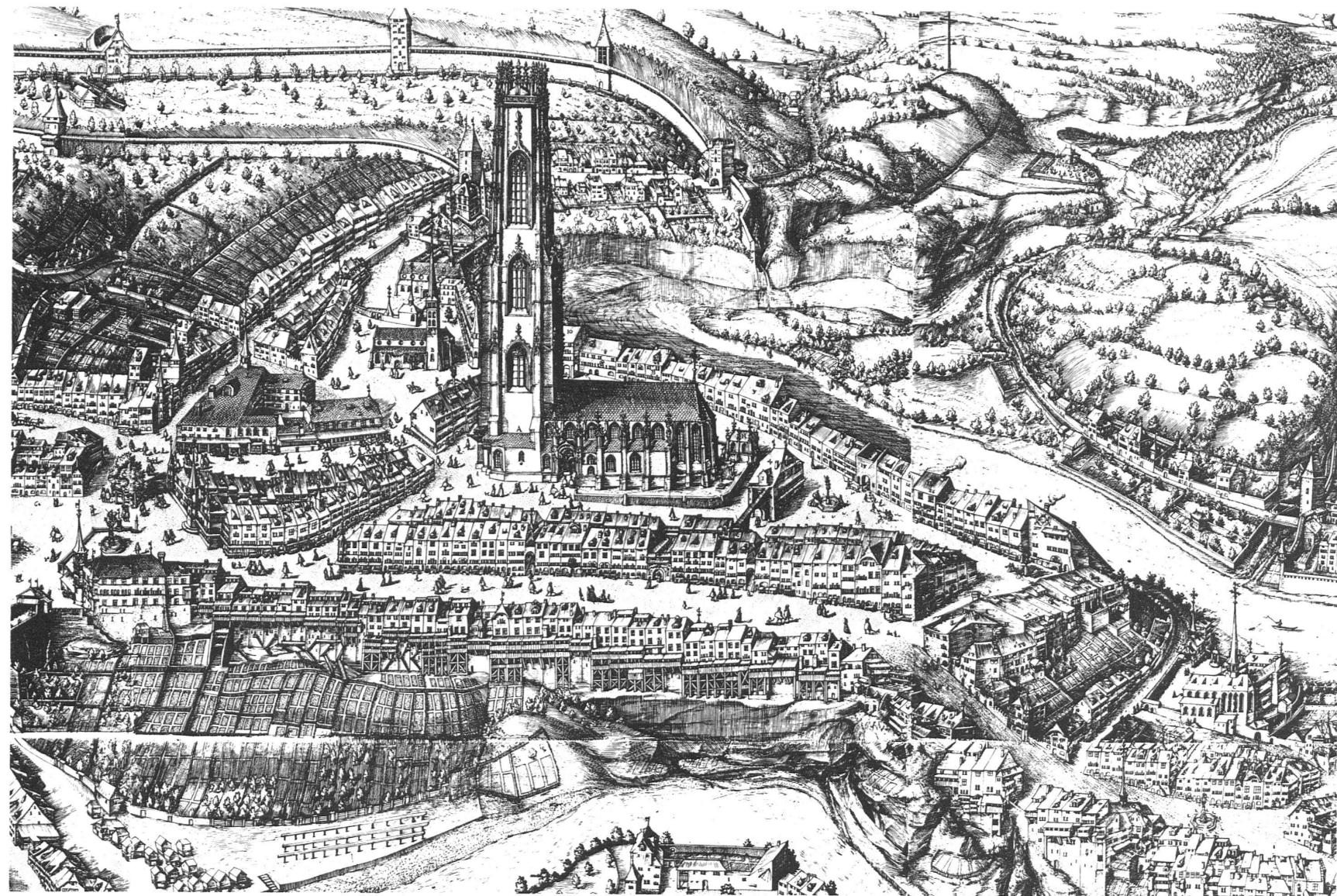


Fig. 2 Plan Martini, 1606. Détail du quartier du Bourg.

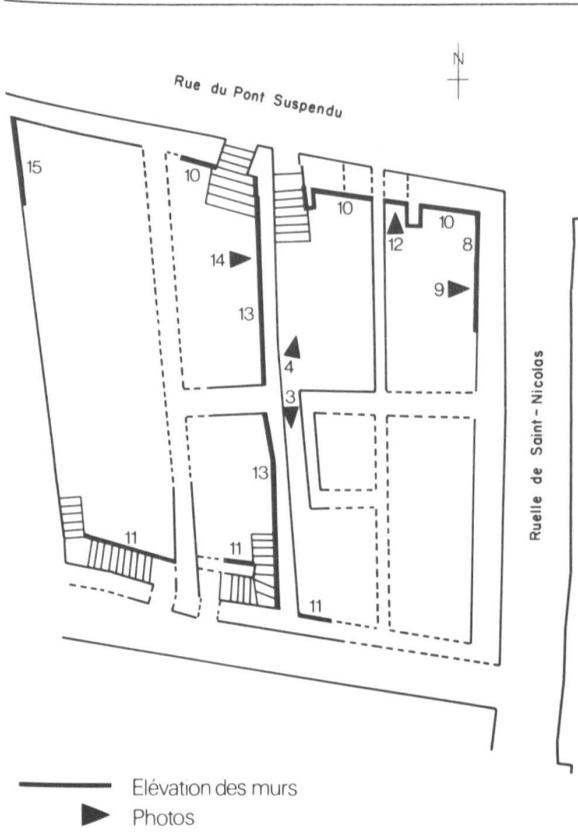


Fig. 3 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Vue de la moitié sud des bâtiments n° 233–234 (numérotation de Pierre de Zurich, voir fig. 5).

La ville lui versa une contribution de trente livres pour ces travaux.

Les arcs à supprimer étaient sans doute des arcs de boutiques qui s'ouvraient dans le passage de Saint-Nicolas; de telles baies se voient encore, aujourd'hui murées, à l'autre extrémité de la ruelle (Grand-Rue n° 57). Cette suppression devait être compensée du côté de la rue du Pont-Suspendu par l'établissement d'étalages abrités par des avant-toits reposant sur des piliers de bois. Des installations de ce genre se remarquent devant plusieurs bâtiments de Fribourg sur les vues de Sickinger (1582) et Martini (1606) (fig. 2). Quant au mur de trois pieds au-dessus de la toiture, il s'agit probablement d'un muret coupe-feu prolongeant le mur pignon et empêchant un éventuel incendie de se propager par les combles de l'autre côté du passage de Saint-Nicolas.¹⁶ Après cette reconstruction, les maisons n° 232–233 restèrent unies, car les documents ne mentionnent plus par la suite qu'une maison entre la ruelle Saint-Nicolas et le n° 234.

La maison n° 234, quant à elle, est dite bâtie en pierre en 1354, elle semble avoir été acquise au XVI^e siècle par la famille de Praroman qui possédait également les n° 232–233 et 166–168 sur la Grand-Rue, de l'autre côté de la ruelle des latrines. Le n° 235, propriété en 1354 de Ulric Bugnyet, appartint également au XVI^e siècle aux Praroman.

L'analyse archéologique de ces quatre maisons,

dont il ne reste que les soubassements (fig. 6), a permis de déterminer leurs principales étapes de construction. Ces bâtiments ont un plan trapézoïdal, les murs mitoyens n'étant perpendiculaires ni à la



Fig. 4 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Vue de la moitié nord des bâtiments n° 233–234.

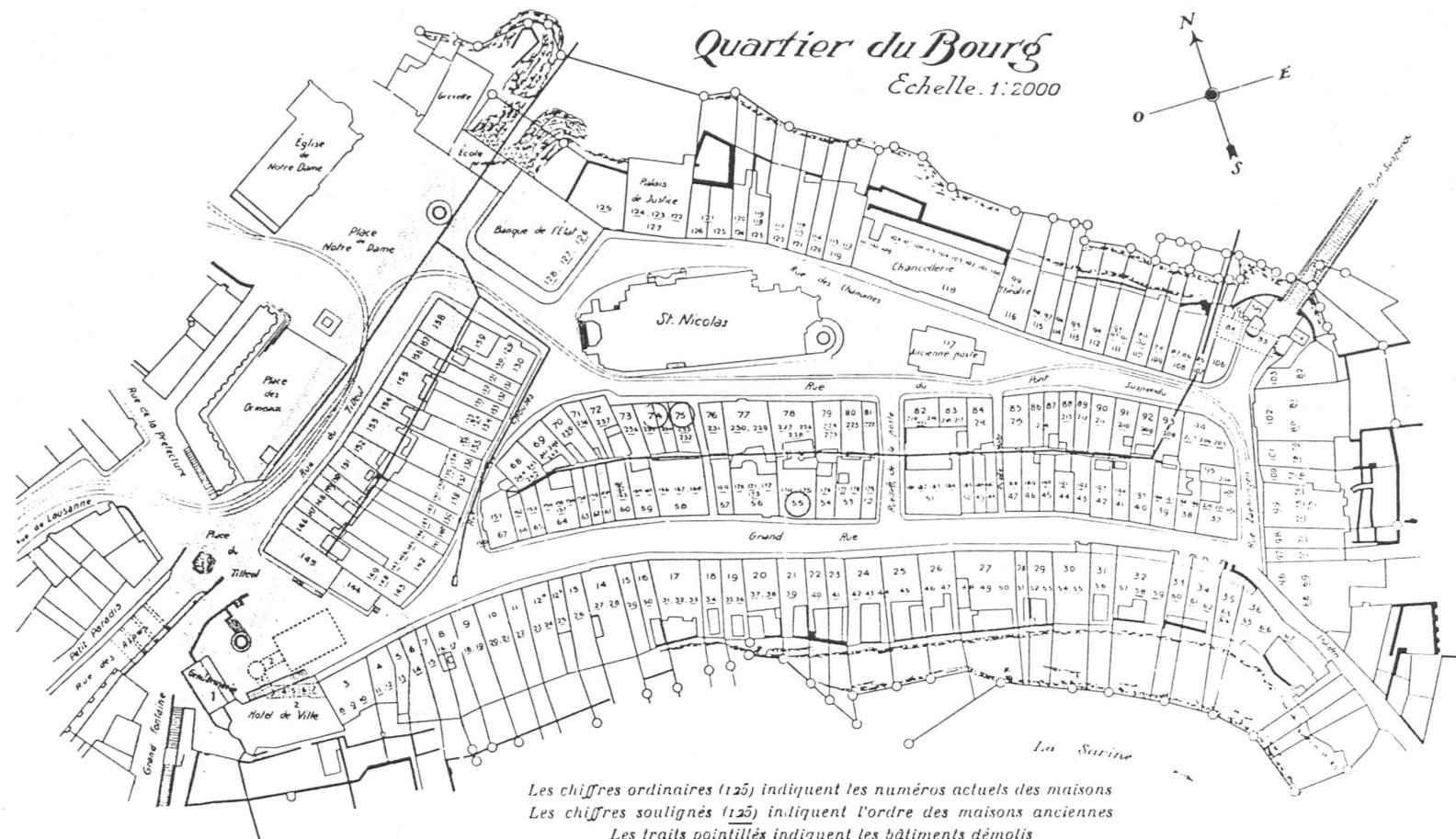


Fig. 5 Plan de Fribourg avec la numérotation des immeubles (Pierre de Zurich, Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV^e et XVI^e siècles, op. cit., pl. VII).



Fig. 6 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Plan au pierre à pierre des soubassements des bâtiments médiévaux.

rue ni à la ruelle-égout qui les limitent au nord et au sud (fig. 7). Ils sont longs d'environ 17,50 m, soit 60 pieds, et leur largeur varie de 3 à 4 m. Il fallait donc 6 à 8 maisons pour remplir la surface d'un chesal de 100 par 60 pieds.

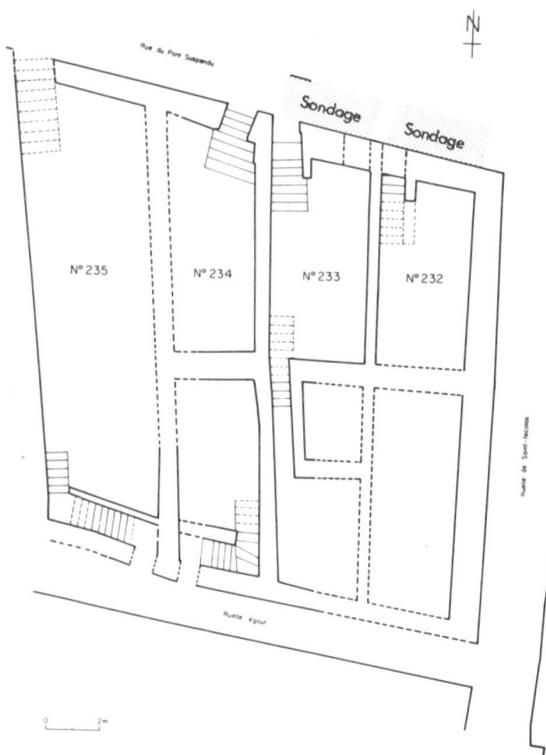


Fig. 7 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Reconstitution du plan des bâtiments médiévaux.

Les maisons primitives

Les maisons n° 232 et 233 ont conservé les vestiges les plus anciens; elles ne comprenaient primitivement pas de cave. La n° 232, dont seule la partie septentrionale a pu être étudiée¹⁷, avait des murs parementés de moellons de molasse régulièrement assisés au-dessus de fondations de boulets profondes de 0,50 m (fig. 8, 9). Ces deux maisons avaient été construites en même temps, leurs façades nord étant liées. Un sol inégal de dalles de molasse a été dégagé à l'extrémité sud de la maison n° 233 (fig. 6); il reposait sur de la terre cendreuse et avait été recouvert à son tour d'une épaisse couche de cendre. Il pourrait s'agir du fond du cendrier du four cité au milieu du XIV^e siècle.¹⁸

Ces murs sont identiques à ceux retrouvés en 1985 à la Grand-Rue 55¹⁹ (fig. 19); dans les deux cas, ils semblent appartenir à la première occupation du site et plusieurs maisons ont été édifiées en même temps. Ces premiers édifices peuvent donc être datés de peu après la fondation de Fribourg en 1157, soit de la seconde moitié du XIII^e siècle ou du

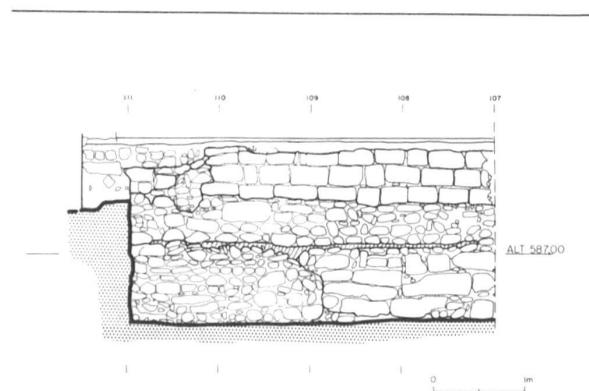


Fig. 8 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Relevé partiel au pierre à pierre du mur oriental du bâtiment n° 232, avec en haut la maçonnerie primitive et en bas la reprise en sous-œuvre lors de la création de la cave.

début du XIII^e siècle; il est en effet certain que les habitations du Bourg ont été rapidement construites puisqu'après avoir fortifié quelques années après 1157 le quartier de l'Auge, vers 1224 déjà la ville est agrandie par l'incorporation du quartier de l'Hôpital.²⁰ Par ailleurs, la préparation grossière des blocs de molasse est bien différente de la taille à la laie brettelée des bâtiments fribourgeois des XIII^e et XIV^e siècles. Il est possible que seul le rez-de-chaussée de ces bâtiments ait été bâti en pierre et que le ou les étages aient été établis en bois ou pans de bois; plusieurs maisons de ce type, plus récentes, se voient encore à Fribourg, à la Planche Inférieure notamment.



Fig. 9 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Le mur oriental du bâtiment n° 232.

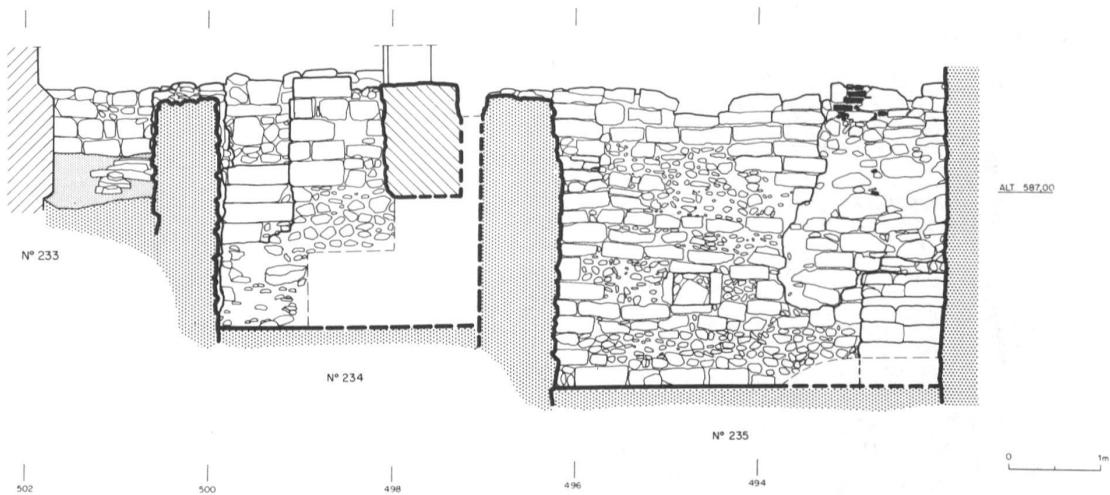


Fig. 10 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Relevé au pierre à pierre de la face interne de la façade nord des n° 232–234.

Création des caves

Un important chantier de reconstruction a par la suite touché les quatre maisons. Les n° 233–235 ont été dotés de caves dont les maçonneries, moins régulières qu'auparavant, sont essentiellement constituées de blocs de molasse (fig. 10, 11). Le n° 233 n'a été excavé que dans sa moitié nord, cette cave était accessible par deux portes débouchant sur des escaliers descendant l'un de la rue du Pont-Suspendu et l'autre de la partie sud de l'immeuble (fig. 6). Le premier escalier a été reconstruit plus tard et le second supprimé ; ce dernier longeait,

dans le local sud, un muret formant un angle droit qui subdivisait la pièce²¹. L'immeuble possédait une seconde cave, creusée à l'extérieur sous la rue du Pont-Suspendu ; elle est aujourd'hui comblée, mais un segment de sa paroi nord a été dégagé à environ 1,70 m au-devant de la façade médiévale. L'accès à cette cave est conservé dans l'angle nord-est de l'immeuble ; des négatifs de poutres permettent de restituer dans son embrasure un cadre de bois mis en place lors de la reprise en sous-œuvre de la façade primitive (fig. 10). La porte ayant été établie dès la reconstruction de l'immeuble, les deux caves sont contemporaines. La cave intérieure était cou-

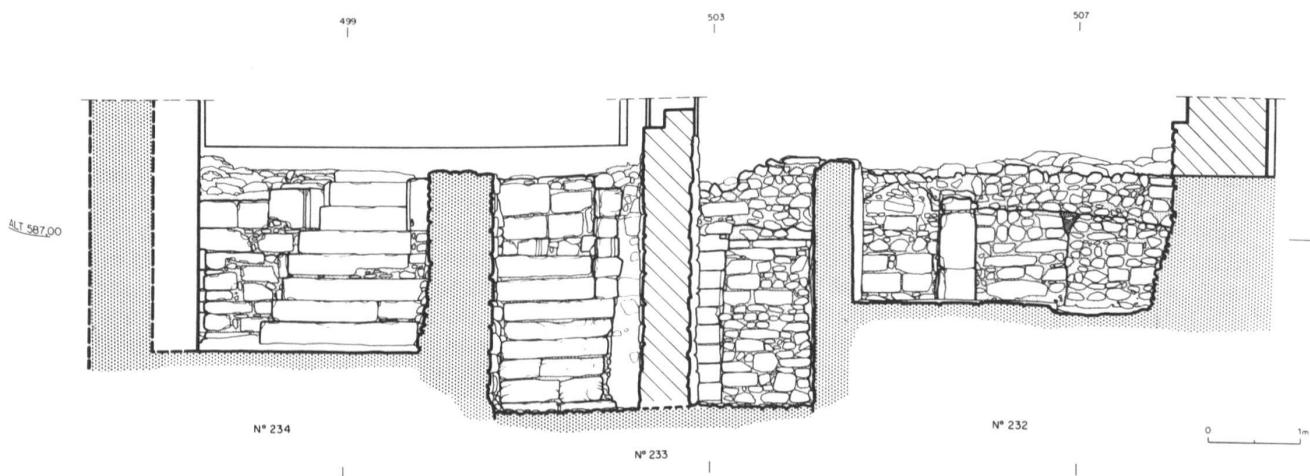


Fig. 11 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Relevé au pierre à pierre de la face interne de la façade sud des n° 233–235.



Fig. 12 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Entrée de la cave extérieure du bâtiment n° 232.

verte d'un plafond de bois, remplacé au XVII^e ou au XVIII^e siècle par une voûte surbaissée en moellons dont il subsiste les naissances. Son sol a été pavé de petits cailloux après la suppression de l'escalier sud et la reconstruction de celui côté rue. Le mur mitoyen avec la maison n° 232 est très mince (0,45 m) et bâti contre terre du côté oriental. Le n° 232 n'a donc pas été tout de suite excavé, mais il a été muni d'une cave extérieure, également comblée aujourd'hui, qui était accessible par une porte précédée d'un escalier descendant du rez-de-chaussée (fig. 12). La partie supérieure de cet escalier a été supprimée lors du creusement ultérieur d'une cave intérieure, mais le négatif des marches est conservé dans l'enduit du mur mitoyen occidental. La maison n° 234, quant à elle, comprenait, dans son dernier état, deux caves séparées par un mur de refend (fig. 6, 12). Ce dernier, très épais et tardif, est construit en gros blocs de molasse, cailloux et briques; quelques tessons de céramique vernissée verte du XVI^e siècle sont glissés dans les joints.²² Avant la construction de ce mur, la cave était sans doute d'un seul tenant; elle était accessible à ses deux extrémités par des escaliers. Celui descendant de la rue du Pont-Suspendu était barré à mi-hauteur par une porte (fig. 13); il a été reconstruit par la suite, en même temps que l'entrée et une partie au moins de la façade dont la fondation a alors

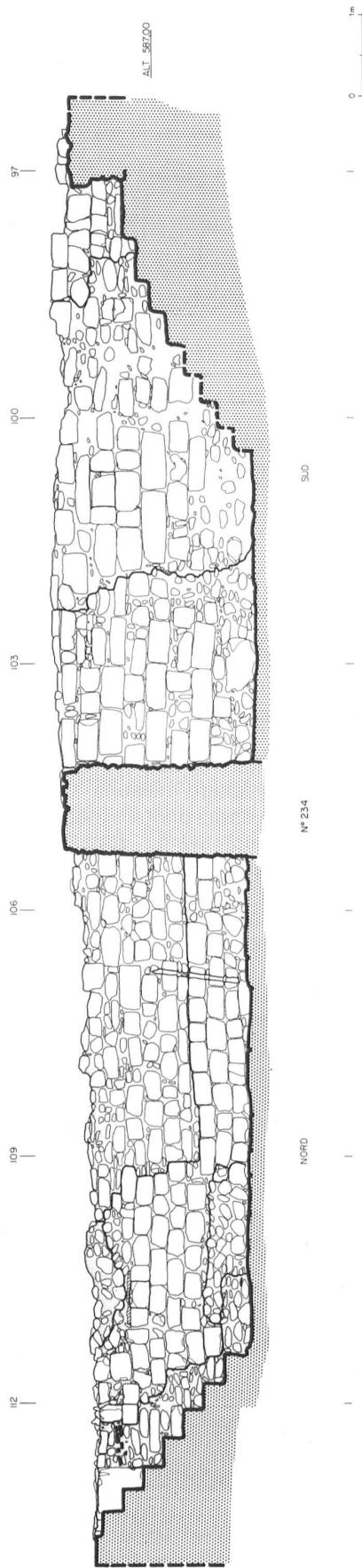


Fig. 13 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Relevé au pierre à pierre du mur oriental du bâtiment n° 234.

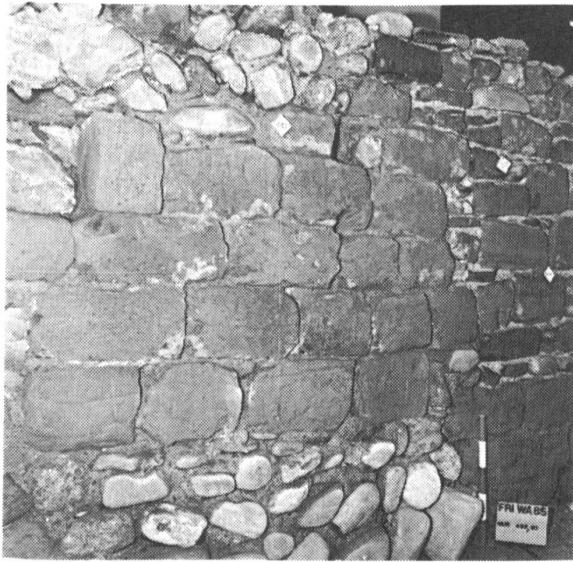


Fig. 14 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Segment du mur oriental de la maison n° 234 avec, en bas, la fondation de cailloux d'une première cave.

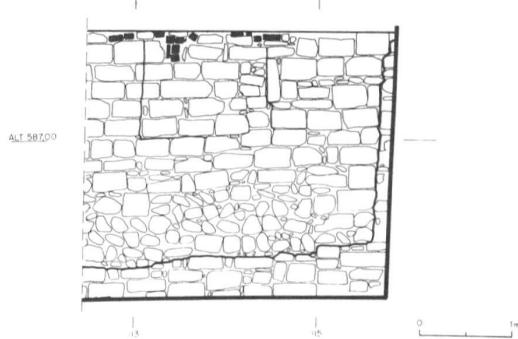


Fig. 15 Rue du Pont-Suspendu 74–75. Relevé au pierre à pierre de l'extrémité nord du mur occidental du bâtiment n° 235 avec la niche d'encastrement du battant de la porte de la façade nord.

été renforcée dans la cave par un talus de maçonnerie. Cette reconstruction semble dater des XVI^e–XVII^e siècles.²³ L'escalier menant à la ruelle-égout n'est également pas conservé dans son état d'origine, mais les fondations de la façade sud de l'immeuble étant moins profondes que celles des mitoyens, un escalier a existé à cet emplacement dès le creusement de la cave. Actuellement, il est tournant, à deux volées droites séparées par un repos. Une partie du mur oriental de la cave²⁴ a été reconstruite en même temps que l'escalier, en y ménegeant une niche et, vers la même époque, le parement du mur a été repris dans la cave nord²⁵ (fig. 13). Sous cette dernière reprise sont conservées trois assises d'une maçonnerie de cailloux partiellement disposés en épi, qui semblent appartenir à une cave plus ancienne et moins profonde dont tous les autres vestiges ont disparu²⁶ (fig. 14).

Le sol de la cave sud était en terre battue, tandis que celui de la cave septentrionale était pavé de dalles de molasse. A l'extrémité sud de ce dernier local, deux rainures presque verticales dans le parement des murs (fig. 13), un trou de piquet dans le sol et des traces de chaux restituent l'emplacement d'un caisson de bois compartimenté, ayant servi à stocker des marchandises ou des denrées.

L'immeuble n° 235 a également été excavé au même moment; sa cave était accessible, comme sa voisine, depuis la rue et la ruelle-égout. L'escalier descendant depuis la rue a disparu, mais l'emplacement de la porte dans l'angle nord-ouest du local est restitué par le renforcement d'encastrement du battant visible dans le mitoyen (fig. 15). Celui donnant accès à la ruelle-égout était séparé de la cave par une mince cloison de blocs de molasse (fig. 6, 11).

La façade sud, construite en même temps que celle de la maison n° 234, s'est affaissée. Pour tenter de la consolider, la porte dans la cloison a été murée et l'escalier comblé par un remblai. La cloison a alors lentement basculé avant que la cave ne soit entièrement remblayée au XVIII^e siècle. Cette cave était également couverte d'un plafond de bois.²⁷ Une dernière cave a été creusée peu après les autres sous l'immeuble n° 232; moins profonde qu'elles, son aménagement a nécessité la surélévation du plancher du rez-de-chaussée et les façades nord et est ont été reprises en sous-œuvre par tranches successives sur 0,75–1 m de hauteur²⁸ (fig. 8, 10). Le sommet de l'escalier menant à la cave extérieure a alors été détruit. Nous n'avons pu déterminer si cette cave, qui est dallée de molasse, s'étendait sous l'ensemble de l'immeuble, mais un mur de refend divisait la maison, car l'acte de 1378 parle des deux parties de la maison et, en 1386, Pierre de Chésalles fut reçu bourgeois forain sur l'habitation (*camera*) qui occupait la partie sud du bâtiment²⁹.

Les maçonneries de ces différentes caves rappellent celles de nombreuses maisons de Fribourg³⁰; elles sont notamment proches de celles des locaux fouillés le long de la cathédrale en 1980 et dont la destruction a eu lieu à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle.³¹ Il est probable que les caves des n° 233–235 ont été établies vers 1378, à l'époque de la reconstruction mentionnée des n° 232–233; en effet, le mur séparant ces deux derniers immeubles étant beaucoup plus mince que les autres, il a dû servir de cloison plutôt que de mitoyen et être rebâti sous cette forme après la réunion des deux maisons. La Ville a sans doute subventionné cette

reconstruction parce que Nicolas Adorna n'était que l'usufruitier du n° 232, légué par sa femme à la Grande Confrérie du Saint-Esprit. Cette reconstruction devait s'inscrire dans une politique d'amélioration des bâtiments du quartier, l'analyse archéologique ayant montré que les deux maisons voisines avaient été rebâties au même moment. La cave n° 232, quant à elle, est postérieure de quelques décennies.³²

Les quatre immeubles ont été détruits en même temps, au XVIII^e siècle, après que deux d'entre eux au moins, les n° 234 et 235, aient été ravagés par un incendie ayant laissé une couche de cendre sur le sol des caves. Les sous-sols ont alors été remblayés. Quelques catelles de poêles et tessons de céramique des XVI^e–XVIII^e siècles ont été retrouvés dans les remblais, mêlés à des déchets de taille de molasse. Les deux bâtiments qui occupent actuellement l'emplacement ont été élevés dans la se-

conde moitié du XIX^e siècle. Leurs fondations sont constituées en grande partie de blocs de molasse de remploi. Plusieurs fragments d'une corniche classique et d'une porte moulurée d'un quart-de-rond pourraient provenir des dépendances entourant une cour que l'on voit encore à cet emplacement sur un plan de 1825³³. Ces dépendances avaient dû être élevées vers 1750, en même temps que la vaste maison n° 58 de la Grand-Rue.

Quant à la ruelle-égout, elle a été remplacée au XVIII^e siècle, après la destruction des immeubles, par une canalisation en dalles de tuf³⁴.

Fouilles à la Grand-Rue 55

L'établissement d'un ascenseur dans la cour de la maison Grand-Rue 55 a fourni une seconde occasion d'effectuer une fouille archéologique dans le

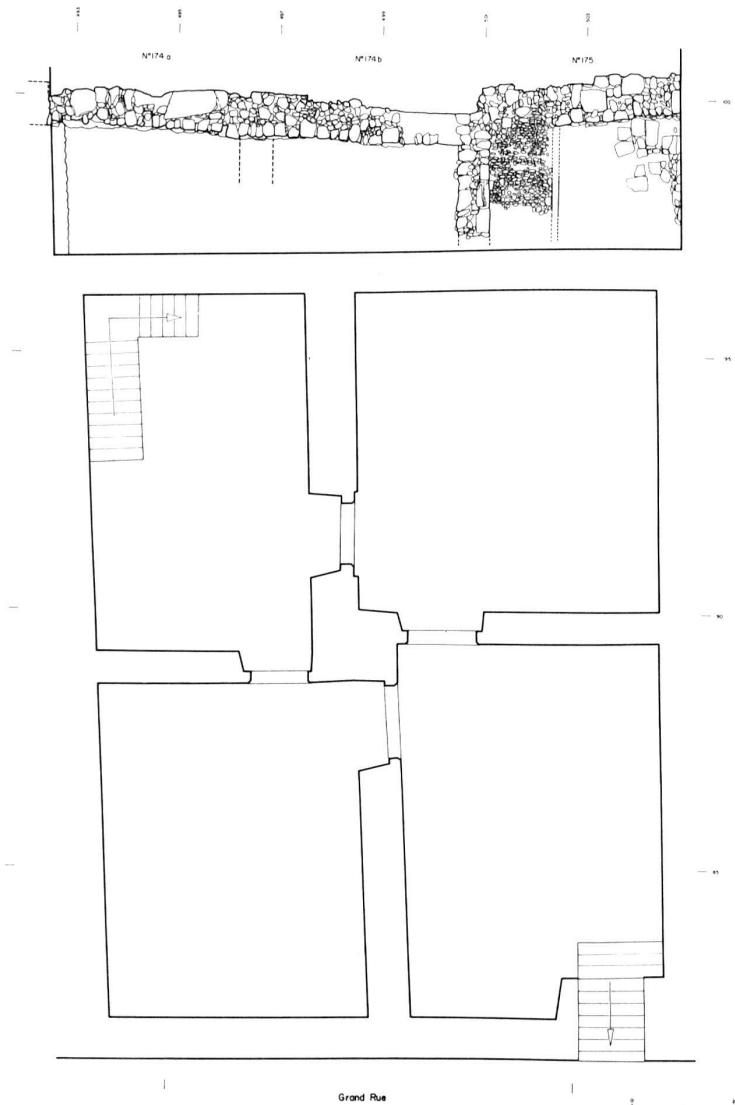


Fig. 16 Grand-Rue 55. Plan de l'édifice du XVIII^e siècle avec les vestiges médiévaux dégagés sous la cour.

quartier du Bourg³⁵. Il est apparu que la façade nord de la maison avait été reculée de 3 m lors de sa reconstruction vers 1780 par la famille de Castella³⁶ (fig. 16). Dans cette bande de terrain, la fouille a dégagé les vestiges de l'extrémité septentrionale des immeubles détruits au XVIII^e siècle (fig. 17). La maison de Castella occupe la surface de trois édifices médiévaux limités au nord par la ruelle-égout; deux d'entre eux ont été réunis avant les années 1400 (n° 174 a, b et 175).³⁷

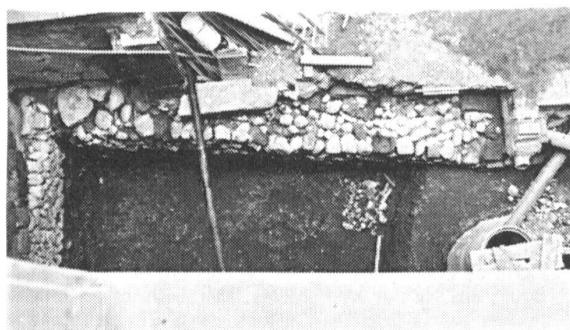


Fig. 17 Grand-Rue 55. Vue générale des fouilles archéologiques.

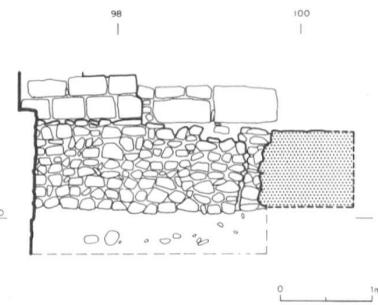


Fig. 19 Grand-Rue 55. Relevé de l'extrémité nord du mur occidental du bâtiment n° 174 avec la fondation de boulets et l'élévation en moellons de molasse.

Toutes ces maçonneries sont identiques, nous l'avons déjà dit, aux plus anciennes retrouvées à la rue du Pont-Suspendu 74–75 et doivent remonter à la seconde moitié du XII^e ou au début du XIII^e siècle.³⁹ L'une de ces maisons au moins, le n° 175, avait une porte s'ouvrant dans la ruelle-égout; ses montants ont disparu, mais le sol pavé de petits

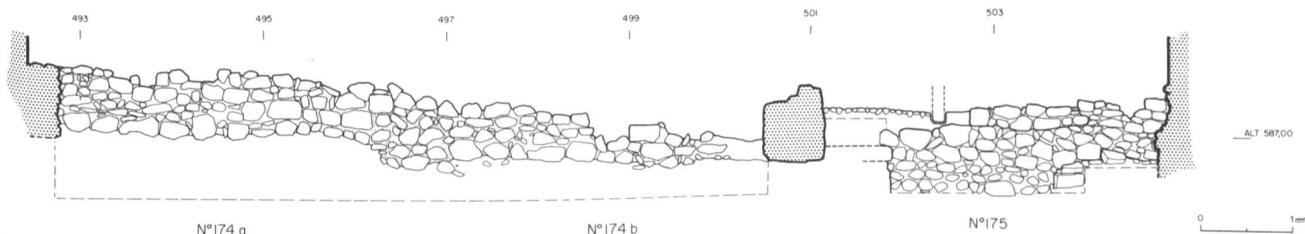


Fig. 18 Grand-Rue 55. Elévation des fondations de la façade nord des bâtiments médiévaux.

De ces anciens immeubles sont conservées les fondations des façades nord (fig. 18), celles de trois murs mitoyens et les traces de l'arrachement d'un quatrième. Ces bâtiments, contigus et sans cave, étaient larges de 3,60 m, soit 12 pieds, et longs d'environ 19 m. Leurs fondations profondes de 1 m sont construites en cailloux, tandis que les élévations étaient formées de moellons de molasse (fig. 19, 20); il en subsiste deux assises au bas du mitoyen occidental de la maison n° 174. L'analyse des maçonneries a montré que les trois immeubles étudiés avaient été bâtis en même temps, les murs étant liés. La construction de l'îlot a commencé par l'ouest; en effet, la fondation de la façade nord de l'immeuble voisin (n° 173)³⁸ a été bâtie en premier, suivie de l'établissement de la base du mitoyen entre les n° 173–174, puis des murs des n° 174–175.

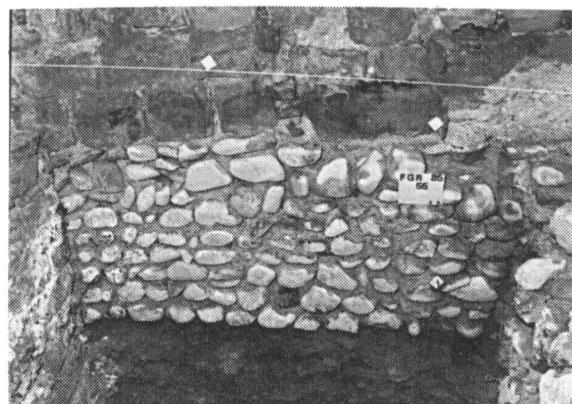


Fig. 20 Grand-Rue 55. L'extrémité nord du mur occidental du bâtiment n° 174.

cailloux de son embrasure est conservé. Ce sol se prolonge à l'intérieur de la maison où il forme un couloir large de 1,20 m longeant le mitoyen occidental et limité à l'est par une poutre de bois ayant dû supporter une cloison. La maison était sans doute traversée par ce couloir de part en part de la Grand-Rue à la ruelle des latrines. Ce pavé du XVII^e–XVIII^e siècle a subsisté jusqu'à la démolition des années 1780; il recouvrait un niveau de dalles de molasse situé 25 cm plus bas.⁴⁰ Sous ces dalles a été repéré un sol primitif de terre battue recouvert lors d'un incendie d'une mince couche de cendre. Les sols des deux autres maisons n'ont pas été retrouvés. Les deux immeubles occidentaux formant le n° 174 ont été réunis avant la fin du XIV^e siècle⁴¹ et le mitoyen qui les séparait détruit pour créer un seul édifice large de 6,80 m; cette destruction a pu être effectuée longtemps après la réunion des deux bâtiments et la présence du mitoyen ne s'observe plus que par la trace de l'arrachement de son extrémité contre les fondations de la façade nord.

Conclusion

Quelques points particulièrement importants de l'histoire de l'urbanisme médiéval du Bourg ont été révélés ou confirmés par ces deux fouilles archéologiques: le parcellaire a toujours été étroit et allongé, un certain nombre de maisons ont été construites dès l'origine en maçonnerie au moins en leur rez-de-chaussée, les caves n'ont été creusées que plus tard et la ruelle-égout, en dépit de son étroitesse et de sa fonction principale, servait également de passage, ainsi que l'attestent les accès aux caves. Les caves extérieures, quant à elles, malgré l'article de la Handfeste autorisant la construction d'arcs de pierre devant les maisons, n'ont pour la plupart jamais été abritées par les traditionnels portiques des autres villes zaehringiennes; certaines ont dû être protégées, comme celles des n° 232–233, par des avant-toits.⁴²

Qu'il s'agisse des premières constructions ou du creusement des caves, les chantiers n'ont pas été menés individuellement mais ont concerné plusieurs immeubles, probablement sous l'impulsion d'une organisation municipale des travaux.⁴³

Les deux fondations zaehringiennes les plus proches, Berne (1191)⁴⁴ et Morat (1179–1191)⁴⁵, présentent des plans rappelant fortement celui de Fribourg, quoique plus réguliers car moins tributaires du terrain. Mais, si à Fribourg la ruelle-égout était directement bordée par les bâtiments, à Berne et à Morat elle était entourée des cours ou jardins qui occupaient la moitié postérieure des parcelles. Les maisons, plus courtes, ne remplissaient en effet que la partie antérieure des terrains.

La caractéristique fribourgeoise ne fait, malgré tout, pas exception dans la région, puisqu'on la retrouve dans plusieurs villes fondées au XIII^e ou au

XIV^e siècle, telles Morges (1286/87), Rolle (vers 1318), La Neuveville (1312) ou le quartier de la Bâtiaz à Estavayer (1338).⁴⁶ De nombreuses questions restent à résoudre pour reconstituer précisément l'urbanisme médiéval du Bourg; il serait notamment important de connaître la forme de l'îlot détruit lors de la reconstruction de la cathédrale, la position exacte de la première église et la disposition des maisons sur le pourtour de la ville, le long des falaises.

Seules d'autres recherches archéologiques jointes à une analyse systématique des documents d'archives permettront de mieux connaître l'une des villes médiévales les plus intéressantes de Suisse.

Notes

- ¹ Pierre de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier de Bourg aux XV^e et XVI^e siècles*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, seconde série, tome XII, 1924.
- ² Ernest Lehr, *La Handfeste de Fribourg dans l'Uechtland de l'an MCCXLIX*, Lausanne 1880.
- ³ Le pied fribourgeois médiéval valait environ 29,2 cm: Marcel Strub, *Les Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Fribourg*, tome I, la ville de Fribourg, Bâle 1964, p. 34.
- ⁴ Pierre de Zurich, *Les origines...*, op. cit., pp. 99–100.
- ⁵ Marcel Strub, *L'image d'une ville zaehringienne*, dans *Fribourg-Freiburg 1157–1481*, Fribourg 1957, pp. 345–346.
- ⁶ Le chroniqueur Rudella écrit au XVI^e siècle que le Bourg n'était pas pourvu d'une enceinte (Pierre de Zurich, op. cit., p. 204); en effet, dans les villes de la région, les fortifications ont été très souvent formées simplement par les façades postérieures peu percées des maisons contiguës. Ce système est encore perceptible sur le plan Martini (1606) avant la réduction, au cours du XVIII^e siècle, de la longueur de plusieurs maisons de la Grand-Rue et la création de terrasses côté Sarine.
- ⁷ Pierre de Zurich, op. cit., p. 128.
- ⁸ Hanni Schwab, *Chronique archéologique 1980–1982*, pp. 90–126. Les murs dégagés appartiennent à des caves, puisque le niveau de la rue du Pont-Suspendu n'a pas sensiblement changé depuis le Moyen Age, comme l'ont montré les fouilles des n° 74 et 75. L'îlot a fait place à la cathédrale agrandie dont la reconstruction a débuté vers 1283. Les fondations d'un grand bâtiment, observées à l'extrémité orientale de la tranchée, sont celles de la Maison de Justice rebâtie entre 1418 et 1426.
- ⁹ La construction de la cathédrale actuelle a débuté par le choeur et les murs latéraux des deux travées orientales de la nef, afin probablement de maintenir le plus longtemps possible l'ancienne église. Peter Eggenberger und Werner Stöckli, *Neue Untersuchungen zur Baugeschichte der Kathedrale Freiburg*, dans *Freiburger Geschichtsblätter* 61, 1977, p. 45.
- ¹⁰ Voir les plans dans *The Zähringer New Towns*, catalogue de l'exposition EPFZ, 1966. *Die Zähringerstädte*, catalogue de l'exposition de Villingen, 1978. *Die Städte der Grafen von Kyburg*, catalogue de l'exposition de Winterthur, 1980.
- ¹¹ Pierre de Zurich, *Les origines...*, op. cit., p. 135. Voir plan Martini.
- ¹² Les excavations ont été exécutées par l'entreprise de génie civil Zurkinden-Rüfenacht de Granges-Paccot. Une équipe de

- fouilleurs (G. Amann, S. Belaid, A. Frey, N. Mertenat, T. Pandeville, J.-M. Russy, M. Schneiter, M. Schwerty, M.-D. Walter) dirigée par Karl Revertera a nettoyé les maçonneries dégagées qui ont été relevées par Wilfried Trillen, Flaviano Salzani, Ivo Vonlanthen et Pierre-Yves Bersier.
- Nous désirons remercier sincèrement M. Edouard Wassmer, sans qui la fouille n'aurait pu avoir lieu. Le Prof. Alfred A. Schmid, le Prof. Hans-Rudolf Sennhauser, M. Charles Bonnet, experts fédéraux, et le Prof. Paul Hofer nous ont apporté leur appui scientifique; nous leur en sommes reconnaissants. Enfin, nous savons gré à M. André Lanthmann des Architectes Associés de Fribourg de nous avoir aidés à plusieurs reprises.
- ¹³ Pierre de Zurich, *Les origines...* op. cit., pl. VII.
- ¹⁴ Nous avons extrait les principaux renseignements des notes dactylographiées de Pierre de Zurich conservées aux Archives d'Etat de Fribourg; nous y renvoyons pour les cotes des sources.
- ¹⁵ AEF, Affaires de la ville, A^o 85 de 1378. Nous remercions vivement M. Philippe Broillet qui nous a transcrit ce document et fait plusieurs suggestions intéressantes. Nous citons ci-après les passages les plus importants:
- «Ego Nycholaus Adorna burgensis de Friburgo notum...quod cum Ytha prima uxor mea...in ipsius ultima voluntate dederit et legaverint Mermeto De Asscens quondam burgensi de dicto Friburgo tunc rectori seu procuratori magne confratrici Sancti Spiritus de Friburgo...recipienti...in dicta magna confratrica nomine et ad opus ipsius magne confratricie...
...totam domum dicte quondam Ythe...
...sitem Friburgi in burgo ante ecclesiam Beati Nicolai inter domum seu pistrinam que olim erat dicta ecclesie Beati Nycholai ex una parte et viculum publicum ex altera...
...et cum ego dictus Nycolaus emerim et acquisierim predictam domum seu pistrinam ad dictam ecclesiam Beati Nycholai spectantem a viro discreto domino Johanne de Duens olim et in illo tempore curato ejusdem ecclesie Beati Nicolai...
...ego prefatus Nycolaus Adorna confiteor et recognosco publice per presentem quod ego feci et conctraxi cum viris nobilibus sapientibus et discretis advocato consilio et communitate de Friburgo ex una parte et cum viro discreto Petro Cheureir burgense ejusdem Friburgi nunc rectore seu procuratore dicte magne confratricie Sancti Spiritus.
- ...ex altera condiciones et convenciones infrascriptas que tales sunt videlicet quod ego dictus Nycolaus Adorna debeo et teneor amovere arcus ambarum partium orientalium totaliter et ipsas domus meis propriis missis reedificare ad eo quod extunc inantea ego vel mei heredes vel predictas domus possidentes non possumus nec debemus de cetero nullos arcus in dictis dominibus anteriori parte construere seu edificare.
- Item ego dictus Nycolaus teneor et debeo ante predictas domus scanna intus et extra et columpnas situare et edificare de consilio advocati et consilii Friburgi et ipsas scanna seu columpnas non possum nec debeo mutuare nisi semper de consilio advocati et consilii de Friburgo pro eo videlicet quod predicta villa de Friburgo ad presens michi dedit et delibera verit pro adjutorio dictae edificationi triginta florenos boni auri et ponderis legalis in hoc quod ipsa villa debet esse quita totaliter de more in lactere dicta domus a parte dicti viciuli per me dictum Nycoalaum constructo ad altitudinem trium pedum ultra tectum ejusdem domus...»
- ¹⁶ Avant-toits sur piliers de bois au sommet de la rue de Lausanne et à la Grand-Fontaine. Etals couverts plus petits au sommet de la Grand-Fontaine et à la rue du Pont-Muré. Le texte de 1378 prévoit l'établissement de «scanna intus et extra»; cette appellation de hauts-bancs intérieurs et extérieurs pourrait désigner la boutique au rez-de-chaussée du bâtiment et l'étal extérieur qui l'accompagnait.
- A Sion, des murs dépassant la toiture sont encore imposés en 1666: François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, *Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans Vallesia XXXV, 1980, p. 382.
- ¹⁷ La partie sud avait déjà été excavée en 1982; le Service

archéologique cantonal avait alors dégagé le mur mitoyen entre les n^o 232 et 233 sur une longueur de 2,70 m, dans le prolongement du segment retrouvé en 1985. Le reste du mur avait été détruit lors de travaux antérieurs.

- ¹⁸ Cette couche de cendre ne renfermait aucun débris, ce qui semble exclure qu'elle soit la conséquence d'un incendie. Les dalles de molasse sont antérieures aux murs qui les entourent, car les extrémités de certaines sont prises dans les maçonneries.
- ¹⁹ Voir la seconde partie de l'étude.
- ²⁰ Marcel Strub, *Les Monuments d'Art et d'Histoire*, op. cit., pp. 38–51.
- ²¹ Ce muret soutenait peut-être l'escalier menant à l'étage; ses maçonneries présentent le même mortier que les murs des caves. La façade sud de la maison a par contre été reconstruite plus tard, ainsi que l'atteste la césure dans les maçonneries de l'angle sud-ouest du bâtiment. Les marches en molasse de l'escalier descendant à la cave depuis le sud ne sont pas d'origine; elles ont été remplacées, de même que l'escalier donnant accès à la rue du Pont-Suspendu a été rebâti plus tard.
- ²² La grande épaisseur du mur (1,05 m) a pu servir à contrebuter un basculement des murs mitoyens.
- ²³ D'après la taille des blocs de molasse, proche de celle de nombreuses maisons gothiques tardives de Fribourg.
- ²⁴ Entre les axes 98–102. Les maçonneries de cet escalier et de la reprise du mur sont encore de caractère gothique.
- ²⁵ Entre les axes 105 et 109. Cette reprise se prolonge sur 40 cm derrière le mur de refend séparant les deux caves et lui est donc antérieure.
- ²⁶ Entre les axes 109 et 111.
- ²⁷ Les extrémités de l'une de ces solives avaient été renforcées tardivement par des bras de force dont il subsiste les négatifs. Le mur mitoyen entre les caves n^o 234–235 a été presque entièrement détruit au XIX^e siècle; il avait subi auparavant une reconstruction partielle.
- ²⁸ Les matériaux et les mortiers utilisés pour les tranches successives sont différents, bien qu'ils paraissent appartenir au même chantier.
- ²⁹ Notes de Pierre de Zurich. Ce mur de refend a laissé des traces du côté oriental, à l'endroit où la façade latérale du n^o 232 s'incurve et présente un décrochement à l'intérieur.
- ³⁰ Par exemple, sous l'ancien grenier place Notre-Dame 167–168, en cours d'étude par le Service archéologique cantonal.
- ³¹ Voir note 7.
- ³² Le caractère des maçonneries de la reprise en sous-œuvre est encore médiéval, du XV^e ou du début du XVI^e siècle.
- ³³ Plan levé par le P. Ch. Raedlé, publié dans P. G. Girard, *Explication du plan de Fribourg*, Lucerne 1827.
- ³⁴ Cette canalisation est encore en fonction actuellement.
- ³⁵ Nous remercions de leur appui la propriétaire Mme E. Barzin et l'architecte M. A. Alberti. La fouille s'est déroulée du 16 avril au 3 juin 1985, avec l'aide d'ouvriers de l'entreprise F. Bielmann de Marly et de R. Rakic du Service archéologique cantonal.
- ³⁶ Hermann Schoepfer, *Fribourg, arts et monuments*, Fribourg 1981, p. 24.
- ³⁷ Les notes de Pierre de Zurich ne mentionnent que deux immeubles à cet emplacement vers 1400.
- ³⁸ L'extrémité orientale de cette façade nord a été dégagée sous le mur fermant la cour à l'ouest.
- ³⁹ Le mitoyen oriental du n^o 175 a été reconstruit plus tard, en même temps qu'une partie de la façade nord de cette maison. Cette reconstruction semble avoir été nécessitée par la création d'une cave sous le n^o 176. Le parement extérieur de la façade nord a été endommagé lors de la canalisation de la ruelle-égout.
- ⁴⁰ La porte s'ouvrant dans la ruelle-égout.
- ⁴¹ D'après les notes de Pierre de Zurich.
- ⁴² Des portiques ont été systématiquement construits à Berne et Morat par exemple. A Fribourg, des portiques existent encore au bas de la Grand-Rue et de rares autres exemples

- sont signalés par des documents anciens: Pierre de Zurich, op. cit., pp. 124–125.
- ⁴³ On peut noter qu'en 1363 six édiles furent institués pour s'occuper de la reconstruction en pierre d'un certain nombre de maisons chaque année: Recueil diplomatique du canton de Fribourg, vol. 3, Fribourg 1841, n° 213. Louis Dupraz, Les institutions politiques jusqu'à la constitution du 24 juin 1404, dans Fribourg-Freiburg 1157–1481, op. cit., pp. 109–110.
- ⁴⁴ Pour le plan de Berne, voir: Paul Hofer, Beat Gassner, Janine Mathez et Bernhard Furrer, Der Kellerplan der Berner Altstadt, Aufnahme eines Stadtplans auf Kellerniveau, dans Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde, 1982. Paul Hofer, Strukturanalysen zur Anlage und Entwicklung des Berner Stadtkerns, dans Paul Hofer an der Architekturschule, Zurich 1980, pp. 26–49.
- ⁴⁵ Florens Deuchler, Morat, physionomie d'une ville, Genève 1975, plan p. 117.
- ⁴⁶ Marcel Grandjean, Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional, dans L'homme dans la ville, cours général public 1983–1984, Université de Lausanne, pp. 90–92 et fig. 13, 14. Le projet de la Bâtieaz d'Estavayer prévoyait des cours de part et d'autre de la rue-égout; elles semblaient avoir tout de suite ou rapidement été supprimées. Pour la Neuveville: La maison bourgeoise en Suisse, V^e vol., canton de Berne, (1ère partie), 2e édition revue, Zurich et Leipzig 1941, pl. 83, 88.